

RECOURS AUX MEDICAMENTS BIOSIMILAIRES en PHEV

I. CONTEXTE DE L'INDICATEUR

- Priorité du ministère de la santé et des solidarités dans le plan stratégique de santé 2018 – 2022.
Il insiste sur la promotion «des médicaments biosimilaires qui présentent la même efficacité, qualité et sécurité que le médicament biologique de référence, avec un objectif à atteindre de 80 % de pénétration sur le marché d'ici 2022».
- En région PACA : Données PHEV sur l'année 2022 des molécules ciblées :

Molécules	Nombre de boîtes totales	Nombre de boîtes biosimilaires	Taux
enoxaparine	279 689	39 020	14%
adalimumab	59 724	20 789	35%
etanercept	15 780	5 558	35%
epoetine	43 570	40 339	93%
filgrastim	73 228	69 103	94%
pegfilgastrim	22 844	19 496	85%
follitropine alfa	19 870	12 043	61%
somatropine	9 879	4 458	45%
insuline asparte	107 194	639	1%
insuline glargine	50 124	29 321	58%
teriparatide	4 993	3 059	61%

II. OBJECTIFS

Augmenter la prescription des biosimilaires appartenant à la liste de l'ANSM publiée au 1 janvier de l'année.

III. DECLINAISON OPERATIONNELLE

Propositions d'actions permettant d'atteindre l'objectif	Calendrier
Transmission des profils, visite MMH à la PUI et rencontre avec les principaux prescripteurs si nécessaire (appuyer le discours avec une estimation des économies réalisables)	2023/2024
Promouvoir le référencement intra hospitalier des médicaments biosimilaires	2023/2024
Promouvoir la prescription intra hospitalière des médicaments biosimilaires	2023/2024
Promouvoir le lien ville-hôpital avec lettre de liaison (si modification du traitement) transmise au médecin traitant + pharmacien d'officine et tracée dans le dossier patient	2023/2024
Promouvoir la prescription de sortie informatisée (y compris consultations externes)	2023/2024

Outils
Profils et/ou données de l'assurance maladie
Liste de référence des groupes biologiques similaires ANSM

Indicateurs de résultat	Résultat attendu
Taux de biosimilaires prescrits en PHEV	Hausse